

Adhésion aux Forums Français et Européen pour la Sécurité Urbaine - Adoption du manifeste «Sécurité et Démocratie» des Villes Européennes

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Ville de Besançon, à travers le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance, le Contrat Local de Sécurité ou l'Observatoire de la Sécurité, soutient depuis longtemps le développement d'une politique partenariale de prévention de la délinquance, de lutte contre l'insécurité et le sentiment d'insécurité.

Le Forum Français pour la Sécurité Urbaine est une Organisation Non Gouvernementale regroupant les communes et autres collectivités territoriales qui, en France, mettent en oeuvre des actions de prévention de l'insécurité urbaine et de traitement de la délinquance.

La démarche du Forum, qui regroupe aujourd'hui plus de 150 villes en France, est de capitaliser l'expérience de ces collectivités locales, de favoriser le développement de partenariats institutionnels et d'animer des groupes de travail sur des problématiques innovantes. Le forum peut également accompagner les collectivités dans la mise en place de nouveaux métiers de la sécurité et de la Ville, la formation des acteurs locaux, l'évaluation des dispositifs, la participation des habitants...

L'adhésion au Forum Français emporte adhésion au Forum Européen pour la Sécurité Urbaine dont les principes sont identiques, mais à une échelle européenne.

Dans ce cadre, 250 villes réunies à Naples les 7, 8 et 9 décembre 2000 ont adopté le manifeste «Sécurité et Démocratie» dans lequel six domaines d'action prioritaires sont retenus pour faire des Villes d'Europe des villes «*de qualité, actives, sûres, au développement harmonieux*» au sein d'une Union Européenne «*espace de liberté, de sécurité et de justice*». Ce manifeste s'inscrit dans le projet de déclaration des Nations Unies sur les normes de la bonne gouvernance urbaine et vise à inciter la création par l'Union Européenne d'un budget mobilisable au profit des politiques locales de sécurité.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'adhésion de la Ville de Besançon au Forum Français pour la Sécurité Urbaine à raison d'une cotisation annuelle de 15 000 F (2 286,74 €) qui sera imputée sur le chapitre 92.824/6281.47001 après transfert du même montant de l'imputation 92.824/ 6574.47001,

- d'adopter le Manifeste de Naples «Sécurité et Démocratie» des villes européennes.

«M. THIRIET : Monsieur le Maire, pourquoi cette délibération à la fin du Conseil Municipal du dernier mandat ? La question m'a été posée, je viens d'entendre une réaction un peu rapide d'un de nos collègues. Tout simplement parce que le manifeste pour les villes sûres adopté à Naples le 9 décembre dernier a reçu quelques modifications et qu'il n'était pas prêt définitivement pour le conseil de janvier. Il est pourtant fort important. Vous le savez, la sécurité est devenue la première demande de nos concitoyens relayant ainsi celle des années 1995 - 1997 : l'emploi. Tout n'est pas réglé pour l'emploi mais à ce niveau les Français ont repris espoir. L'action du Gouvernement, emplois jeunes, 35 heures et autres mesures a porté ses fruits et la conjoncture de reprise internationale n'a pas été cassée par des mesures à contresens comme précédemment. Le droit à la sécurité, la possibilité de se déplacer et de vivre en tranquillité a donc pris le devant de la scène. Les résultats du colloque de Villepinte de 1997 où la Ville de Besançon a pris toute sa place passent dans les faits. La police de proximité devient une réalité.

S'appuyant sur le travail du Conseil Communal de Prévention de la Délinquance, la Ville de Besançon a été une des premières de France à signer un CLS (Contrat Local de Sécurité). L'Observatoire de Sécurité, le groupe des correspondants de Sécurité, les cellules de veille ont permis d'installer en coproduction avec l'Etat (police, justice, gendarmerie), la CTB, les bailleurs sociaux, les associations, les conseils de quartier et bien d'autres, une approche plus efficace de ces problèmes. Les services de la Ville jouent en ce moment un rôle de fédérateur et de facilitateur. Dans le débat actuel dont les médias se font l'écho, le Maire de Besançon peut dire : je suis la cheville ouvrière du Contrat Local de Sécurité de

Besançon et donc pas de faux débat, si bien que l'adhésion aux Forums Français et Européen de Sécurité Urbaine est un premier aboutissement, Monsieur MEUNIER, du travail collectif. En adhérant, nous pourrions mutualiser davantage les expériences et les propositions que les villes européennes, de droite comme de gauche, c'est une affaire de démocrates et de citoyens, élaborent et proposent et je tiens absolument ici à insister sur la présence d'abord de M. THIRODE et M. BONNET puis ensuite M. BONNET et M. DINTROZ pour dire que l'opposition municipale républicaine a été dans ce travail à sa place, excellente. Je ne parle pas de l'autre droite puisqu'elle n'a jamais siégé dans ma commission. On crie de l'extérieur, on anime, on agite mais bien entendu quand il faut prendre des décisions on n'est pas là.

L'adoption du manifeste des villes «sécurité et démocratie» qui vous est donc proposé par la commission montrera que Besançon veut faire de l'Union Européenne un espace de liberté, de sécurité et de justice. Nous voulons faire de nos villes des lieux d'hospitalité, de tolérance, d'inclusion par la participation des habitants aux politiques locales. Voilà pourquoi je vous propose de voter à la fois l'adhésion aux Forums et l'adhésion au manifeste.

J'ajouterai en toute modestie et sans triomphalisme car dans ce domaine tout peut être remis en cause rapidement, que la Ville de Besançon et tous ses partenaires ont fait du bon travail. De 1997 à 1999 les actes de délinquance ont diminué de 7 % comme l'a rappelé avant de partir le Préfet GUEANT qui avait mis sérieusement la main à la pâte. En 1999 - 2000, le Préfet GEHIN a fait savoir que la situation s'est stabilisée, voire légèrement améliorée à Besançon, la délinquance de voie publique ayant baissé de 5,5 % cette année, alors qu'elle est en augmentatoin de 4 % dans le Doubs et de 5,72 % au niveau national. Ce qu'on peut donc dire, c'est qu'effectivement un travail dont nous ne sommes pas les seuls responsables, qui est coproduit, peut profiter. Cette question est beaucoup trop sérieuse pour qu'on se livre à la surenchère et à la démagogie. Il ne sert à rien de souffler sur le sentiment d'insécurité. Il reste beaucoup à faire. La police de proximité sera complète à Besançon en 2001. La Ville de Besançon a pris toute sa part à son installation. Nous sommes au milieu du gué et je crois que tous ensemble nous allons dans le bon sens. Je souhaite que la prochaine équipe municipale s'appuie sur ce qui a été fait pour que Besançon soit, comme M. le Maire l'avait demandé au début de ce mandat, une ville calme, une ville où il fasse bon vivre.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur l'Adjoint. Pas de question particulière à Maurice THIRIET ? Je crois que tout ce qu'il a dit est réel et j'ai noté avec beaucoup de plaisir la baisse de la délinquance encore cette année 2000 - 2001 de 5,5 %. Sur Montbéliard c'est + 6 ou 8 %, dans le Doubs c'est plus, dans toute la France c'est plus, donc grâce à tous les efforts qu'on a faits dans les quartiers, grâce aussi à la police de proximité qu'on vient de mettre en place mais qui a déjà donné de bons résultats, on est effectivement dans les villes où on a diminué considérablement le sentiment d'insécurité et c'est la réalité.

M. BONNET : Monsieur le Maire, je tiens à remercier M. THIRIET de la qualité du travail qu'on a pu mener en commission et la qualité du travail des services et dire à quel point l'alternance permettra de conforter cette politique s'appuyant sur prévention, répression et aide aux victimes, et le souci de sécurité peut être traité calmement par une implication forte du Maire en continuité avec ce qui s'est fait de façon différente par le biais de l'alternance.

Mme MONTEL : Pour notre part, nous voterons contre ce rapport parce que nous pensons que ça fait partie du panel de gadgets qui sont offerts aux municipalités pour faire croire que l'insécurité n'existe plus, tout comme votre fameuse politique de la ville Monsieur THIRIET qui montre tous les jours son inefficacité et je reviendrai sur une enquête qui a été réalisée par le Figaro Magazine en juin 2000 et qui disait qu'à Besançon l'insécurité, la criminalité et les délits avaient évolué de 13 % entre 1994 et 1998. Et pour reparler des derniers chiffres qui ont été donnés sur l'insécurité, de grâce arrêtez de parler du sentiment d'insécurité, parlez d'insécurité, ce sont deux choses totalement différentes, la réalité c'est l'insécurité ce n'est pas le sentiment, les chiffres officiels donnent 3,5 millions de crimes et délits en France. Or l'INSEE a mené une enquête qui établit pour l'année dernière 17 millions de crimes et délits qui ont eu lieu en France. Alors les chiffres qui baissent, bien sûr on peut faire baisser les chiffres, il suffit d'arrêter de prendre les plaintes, on sait très bien que dans certains cas la plupart des gens ne vont même

plus porter plainte parce que d'abord ça n'aboutit à rien, les criminels, les délinquants ne sont même pas poursuivis, alors arrêtez de grâce de prendre les gens pour des imbéciles. Les gens qui vivent l'insécurité au quotidien savent très bien que ce n'est pas un rêve ni un fantasme, que c'est une réalité.

M. FOUSSERET : Nos concitoyens sont à juste titre très exigeants en matière de sécurité. Je crois que Maurice THIRIET a très bien dit tous les efforts que nous avons faits, entre autres avec la mise en place de la police de proximité, mais nous sommes, je voudrais insister, très souvent interpellés sur le manque de moyens de la justice et ces moyens passent notamment par des locaux. Il faut dire quand même qu'après des années d'immobilisme, une des premières décisions prise par la Garde des Sceaux, à savoir à l'époque Elisabeth GUIGOU, grâce à une démarche qu'avait conduite entre autres le Maire, avec les deux Députés puisque nous étions allés à Paris au Cabinet d'Elisabeth GUIGOU, c'est de faire en sorte que la demande de Besançon soit prise en compte. Eh bien maintenant les travaux de la cité judiciaire avancent, avancent même très vite, cela a d'ailleurs permis de découvrir des vestiges archéologiques et des mosaïques tout à fait remarquables qui ont beaucoup intéressé les Bisontins et dont il faudra envisager la mise en valeur, ce qui est en train de se faire. Donc je crois que ce chantier a avancé et là aussi on parle beaucoup du rayonnement de la capitale régionale, du rôle de la capitale régionale. La fonction judiciaire est quelque chose de très ancien dans notre ville depuis le transfert du Parlement de Dole il y a déjà un certain nombre d'années au temps de la conquête française. Ce renforcement du rôle de la fonction judiciaire à Besançon par ces travaux au niveau du Palais de Justice c'est quelque chose d'important dont on ne parle pas car on ne parle pas des choses qui avancent.

M. THIRIET : Je ne veux pas rentrer dans les polémiques mais je crois qu'il y a un certain nombre de choses qui sont indiscutables puisque maintenant avec l'Observatoire de Sécurité qui, je vous le rappelle, est animé par la Ville, Marc JOUFFROY est là et apporte toutes ses compétences, il se trouve qu'actuellement effectivement nous connaissons mieux les faits d'incivilité et de délinquance qu'auparavant, que d'autre part nous les traitons plus précisément. Chaque mois le groupe de correspondants se réunit, étudie et fait des préconisations à l'Etat, à la Ville et aux bailleurs.

J'interviendrai sur les propos tendant à dire qu'on ne dépose pas plainte. Là on peut être très clair, le nombre de plaintes déposées a augmenté parce que les gens, premièrement ont vu la police de proximité venir et deuxièmement parce que -et là je me souviens du Préfet GUEANT à Planoise invitant les gens à venir déposer plainte- des mesures de précaution pour les dépôts de plaintes ont été prises. Actuellement donc j'affirme qu'à Besançon les gens déposent plus plainte qu'auparavant parce qu'ils ont un peu moins peur, mais on ne va pas dire que c'est idyllique.

Troisième élément important, c'est qu'effectivement et M. le Procureur NAHON l'a dit à l'audience de rentrée du TGI, le taux d'élucidation des méfaits augmente. Autrement dit, on ne peut pas laisser dire pour des fonds de commerce insupportables que rien n'est fait, c'est archi-faux.

M. LE MAIRE : Je crois qu'il n'est pas l'heure de polémiquer. Je rejoins tout à fait Maurice THIRIET, on n'a jamais dit qu'il n'y avait plus d'insécurité, jamais, mais on a dit qu'on essayait d'améliorer les conditions dans lesquelles les Bisontins peuvent prétendre à une meilleure sécurité.

M. THIRIET : Les juges et les officiers de police qui viennent à Besançon nous disent qu'on est dans une situation moyenne, c'est indiscutable et ça ne sert à rien de venir alimenter les feux, ce qu'il faut c'est relever les manches et bosser».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Politique de la Ville, le Conseil Municipal, à la majorité (2 Conseillers votant contre), adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 5 mars 2001.